

LA BRISE DU LAC

Le bulletin de la ZIP du lac Saint-Pierre

Sommaire

Le Colloque sur la pêche sportive au lac Saint-Pierre et le concept d'aire faunique communautaire : un franc succès	1
Calendrier	2
Documents récents	2
L'arisème dragon : et ça continue !	3
Événements auxquels nous avons participé	3
Améliorez la qualité de votre expérience de chasse à la sauvagine	3
En bref . . .	4

Le Comité de gestion provisoire de l'AFC du lac Saint-Pierre vous invite à venir assister aux assemblées publiques sur l'implantation d'une aire faunique communautaire au lac Saint-Pierre :

- **Le 11 juin 2002 à 19 h**
Restaurant La Porte de la Mauricie
440, Route Ste-Anne, Yamachiche
- **Le 12 juin 2002 à 19 h**
Restaurant Tracy
1115, Route Marie-Victorin (rte 132), Tracy
- **Le 18 juin 2002 à 19 h**
Salle de la MRC d'Autray
550, rue Montcalm, Berthierville
- **Le 19 juin 2002 à 19 h**
Salle municipale de Pierreville
26, rue Ally, Pierreville
- **Le 20 juin à 19 h**
Centre Gabrielle Granger (salles 1 et 2)
690, rue Monseigneur Panet, Nicolet

Le Colloque : un franc succès

Dans le but de renseigner les gens quant à la situation de la ressource poisson au lac Saint-Pierre et de les informer sur la gestion corporative de la ressource, le Comité ZIP du lac Saint-Pierre, organisme au rôle rassembleur, a organisé, le samedi 23 février dernier, un colloque : *La pêche sportive au lac Saint-Pierre et le concept d'aire faunique communautaire*. Des conférenciers venant des AFC déjà implantées au lac Saint-Jean, au Réservoir Baskatong et au Réservoir Gouin sont venus partager avec nous leur expérience et nous entretenir des défis à relever dans leurs aires fauniques respectives. Des membres de la FAPAQ nous ont quant à eux tracé un portrait de l'état de la ressource et des habitats de la région du lac Saint-Pierre et nous ont renseignés sur les moyens utilisés pour les protéger.

Cet événement, animé par Mme Hélène Raymond de la Société Radio-Canada, rendu propice aux échanges et à la discussion par le biais d'ateliers dirigés, nous a permis de recueillir l'opinion des participants sur différents sujets relatifs à la ressource ichtyologique. Nous espérons avoir réussi à sensibiliser les gens aux problématiques prévalant actuellement au lac Saint-Pierre et aimerions avoir accentué chez eux le souhait de s'impliquer activement dans l'application de mesures préventives ou correctives, puisque nous croyons que la population locale fait partie intégrante du processus de mise en valeur du lac.

Bien qu'il soit encore trop tôt pour tirer des conclusions quant à savoir si une aire faunique sera ou non implantée au lac Saint-Pierre, nous pouvons tout de même affirmer que le colloque du 23 février a été un succès. Il a permis aux participants de s'informer et de trouver réponse à plusieurs questions, mais aussi d'exprimer leurs opinions et leurs attentes. L'événement a aussi permis de proposer certaines pistes de solutions pour améliorer la qualité de la pêche sur ce plan d'eau unique qu'est le lac Saint-Pierre.

Tout au long de cette journée d'information, les discussions se sont déroulées dans un climat d'ouverture et nous avons pu assister à de fructueux échanges. Les commentaires recueillis auprès des participants et des organisateurs permettent de conclure sans l'ombre d'un doute que le colloque 'La pêche sportive au lac Saint-Pierre et le concept d'aire faunique communautaire (AFC)' a atteint son but : l'information adéquate des participants en ce qui a trait au concept d'AFC ainsi qu'à l'état de la ressource poisson et de ses habitats au lac Saint-Pierre.

(Suite en page 2)

(suite de la page 1)

Les personnes présentes ont manifesté leur intérêt à passer à l'étape suivante, soit les consultations publiques. Le Comité de gestion provisoire de l'aire faunique communautaire du lac Saint-Pierre, formé à la suite des démarches de concertation menées par le Comité ZIP du lac Saint-Pierre, travaille présentement à la production d'une proposition de gestion adaptée au lac Saint-Pierre. Dans le cas où les résultats de la consultation seraient positifs, le Comité de gestion provisoire demandera officiellement la création de l'AFC. La décision finale, soit à savoir si l'aire faunique sera ou non créée, revient à la FAPAQ. En cas de décision positive, on procède à l'incorporation de l'organisme demandeur et un conseil d'administration représentatif des gens du milieu est constitué. Notez qu'au moins le tiers des membres du conseil d'administration doivent être des utilisateurs. La dernière étape est la signature du bail, qui confère à la corporation gestionnaire des droits et des devoirs particuliers.

En effet, une importante condition d'implantation de ce système est la volonté des gens de participer de façon active à la gestion de l'activité de pêche sportive (la gestion de la ressource proprement dite demeure assurée par la FAPAQ) et à la protection de la ressource. Le fait que la gestion soit assurée par les utilisateurs et les gens du milieu développe un sentiment d'appartenance tout en conscientisant les utilisateurs à leur responsabilité personnelle dans la protection du lac Saint-Pierre.



Un moment important de ce colloque : la plénière ayant clôturé la journée. Vous pouvez voir nos pannelistes (de gauche à droite) : M. Clyde Walker, AFC du Réservoir Baskatong ; M. Claude Gauhtier, AFC du Réservoir Gouin ; M. Stéphane Dufour, AFC du lac Saint-Jean ; M. Réjean Dumas, Société de la faune et des parcs du Québec ; M. Yves Mailhot, Société de la faune et des parcs du Québec et M. Marc Archer, AFC du lac Saint-Jean.

Un autre élément important à retenir est la notion de respect. Il a été question de respect entre utilisateurs et de respect de la faune aquatique et de son environnement. Si nous gardons à l'esprit que le but commun est l'amélioration de la qualité de la pêche sportive et que les efforts des différents intervenants concernés convergent vers l'atteinte de cet objectif, tout le monde ne peut que sortir gagnant de

l'expérience. Si nous pouvons réussir à obtenir un consensus sur le fait que la pérennité de la ressource poisson est notre objectif fondamental, nous serons alors en mesure de contribuer ensemble à l'avenir de cette ressource, tout en assurant aux sportifs des expériences de pêche agréables et respectueuses de l'environnement.

N'hésitez pas à vous procurer une copie des **Actes du Colloque** sur la pêche sportive au lac Saint-Pierre et le concept d'Aire faunique communautaire :

- Version papier 15 \$
- Version CD-ROM 10 \$

Comité ZIP du lac Saint-Pierre
100 avenue Saint-Jacques
Louiseville (Québec) J5V 1C2
Tél. : (819) 228-1384
Télec. : (819) 228-1385
ziplsp@aei.ca

Calendrier

► JUIN 2002

11 12 et 18-19-20 – Assemblées publiques de consultation sur l'implantation d'une Aire faunique communautaire au lac Saint-Pierre (voir encadré en page 1 pour les détails)

12 – AGA du CRE Mauricie

18 – AGA du COVABAR

► SEPTEMBRE 2002

18 – CA du Comité ZIP du lac Saint-Pierre à Berthierville

DOCUMENTS RÉCENTS :

LE COMITÉ ZIP DU LAC SAINT-PIERRE ET SES PARTENAIRES. Août 2001. Projet Marais Noir—Rapport final. Comité ZIP du lac Saint-Pierre, Louiseville. 108 p. + annexes.

PROVENCHER, M.-C. Mars 2002. Plan de conservation de l'arisème dragon au Québec. Rapport de projet produit pour le Fonds de rétablissement des espèces en péril. Comité ZIP du lac Saint-Pierre, Louiseville. 26 p.

PRUD'HOMME, C. Avril 2002. Actes du Colloque – La pêche sportive au lac Saint-Pierre et le concept d'Aire faunique communautaire. Comité ZIP du lac Saint-Pierre, Louiseville. 86 p.

PRUD'HOMME, C. 2002. Code d'éthique du chasseur de sauvagine. Dépliant produit pour Le Comité ZIP du lac Saint-Pierre, la Fédération québécoise de la faune et le Comité de suivi du plan de chasse à la sauvagine du lac Saint-Pierre.

Document d'information—le retour du bar rayé

L'arisème dragon : et ça continue !

La période 2001-2002 a marqué la mise en œuvre d'actions concrètes visant à appliquer le plan de conservation de l'arisème dragon : la conservation de l'habitat de l'espèce dans le secteur des îles de Berthier-Sorel, la sensibilisation du public, le suivi de la dynamique des populations de l'archipel et la consolidation du réseau de surveillance. Par exemple, certains propriétaires ont pris l'habitude d'être vigilants et d'éviter d'endommager les plants d'arisème lorsqu'ils tondent le gazon.

Rappelons que les objectifs du plan de conservation de l'arisème dragon sont les suivants : assurer la protection des populations de bonne qualité, valoriser l'arisème dragon auprès des communautés locales, assurer le maintien de l'arisème dans l'ensemble de son aire de répartition au Québec et améliorer la situation dans la région métropolitaine. Les riverains ont été, grâce au projet, sensibilisés à la richesse du fleuve Saint-Laurent et à la fragilité des habitats humides, entre autre par le biais de panneaux d'interprétation sur les espèces menacées. Plusieurs organismes de conservation se sont impliqués dans le suivi des populations d'arisème recensées, ce qui nous permettra de mieux connaître les menaces qui pourraient peser sur les populations et d'envisager des solutions efficaces.



Vous voyez ici à l'œuvre une des équipes ayant participé aux travaux de terrain

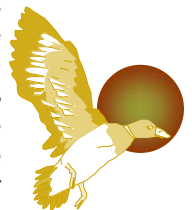
En réalisant le premier plan de conservation pour une espèce menacée ou vulnérable végétale dans la province de Québec, le Comité ZIP du lac Saint-Pierre et son partenaire, le ministère de l'Environnement du Québec, ont sans contredit innové. Il s'agit d'un projet pilote qui servira à évaluer si cette approche permet d'obtenir des résultats intéressants. Les premières années de mise en œuvre nous ont permis de constater que nous pouvons nous attendre à une excellente collaboration de la part du public et des organismes du milieu oeuvrant dans le domaine de la conservation.

ÉVÈNEMENTS AUXQUELS NOUS AVONS PARTICIPÉ :

- Congrès de l'Association des biologistes du Québec (15 et 16 novembre 2001) ;
- Visite de la station d'épuration des eaux de la CUM (7 novembre 2002) ;
- Soirée bénéfique de l'Association des chasseurs et pêcheurs de Ste-Anne-de-Sorel (24 novembre 2002) ;
- Présentation du plan directeur de la Biosphère du lac Saint-Pierre (26 novembre 2001) ;
- Forum consultatif de SLV 2000 (8 février 2002) ;
- Rencontres de la table de concertation en environnement du Bas-Richelieu ;
- Soirée d'échanges avec le député du Bas-Richelieu (11 mars 2002) ;
- Colloque sur les enjeux régionaux du Bas-St-François (16 mars 2002) ;
- AGA du COGEBY (16 mars 2002) ;
- Colloque et AGA du COVABAR (23 mars 2001) ;
- Comité de vigilance du lac Saint-Pierre ;
- Enregistrement d'une émission télévisée concernant le fleuve Saint-Laurent le 30 novembre 2001 (diffusé en janvier 2002 sur les ondes de la télévision communautaire).

Pour une expérience de chasse agréable

Lors de l'élaboration du plan de chasse à la sauvagine pour la région du lac Saint-Pierre, bon nombre des chasseurs interrogés étaient d'avis que l'expérience de chasse est entachée par le manque de civisme qui prévaut entre les utilisateurs, par la pratique de techniques de chasse illicites et par le faible nombre d'agents de conservation disponible pour assurer une surveillance adéquate du territoire



Dans ce contexte, nous avons réalisé, en collaboration avec la Fédération québécoise de la faune (FQF) et le Comité de suivi du plan de chasse à la sauvagine du lac Saint-Pierre, le Code d'éthique du chasseur de sauvagine. La réalisation du guide a été rendue possible grâce à une subvention obtenue dans le cadre du programme Faune-Nature de la Société de la faune et des parcs du Québec.



Cette brochure, axée sur le respect de soi, de la faune et ses habitats et des autres utilisateurs du milieu, a pour but d'améliorer la qualité de l'expérience de chasse et de concilier cette activité traditionnelle avec les autres utilisations du territoire.

En bref . . .

PETIT NAVIRE À BON PORT – LES ESCALES, LES POINTS SAILLANTS :

Port de plaisance de Berthierville

Les plaisanciers et les invités ont eu la chance d'assister à la conférence portant sur la baisse de niveaux d'eau dans le bassin du fleuve Saint-Laurent présentée par M. Marc Hudon, de Stratégies Saint-Laurent ;

Marina de Saurel

Nous avons pu, par le biais d'une excursion dans l'Archipel, contribué à sensibiliser les participants et les invités aux problématiques locales, comme l'érosion des berges, les bas niveaux d'eau et la pollution par les eaux usées. Quelques 180 visiteurs ont pu profiter de l'information offerte dans les différents kiosques, ce qui fait de Sorel l'escale la plus achalandée de la tournée ;

Club nautique de la Batture de Nicolet

Un circuit en boucle d'environ une heure et demi en partance du club nautique situé sur la rivière St-François a permis aux participants d'observer les problèmes d'érosion des berges. Ces derniers se sont vus offrir de l'information concernant la pollution de l'eau en milieu agricole.



De gauche à droite : M. Bertrand Allard, Maire de Pierreville et représentant de la MRC de Nicolet Yamaska au Comité ZIP du lac St-Pierre ; M. Clément Dubois, Maire de Nicolet et sa conjointe, Mme Jocelyne Dubois ; Mme France Bergeron et M. Michel Legault, délégués du député Louis Plamondon ainsi que M. François Lefebvre, gérant du Club nautique de la Batture de Nicolet

La première phase du **PROJET CAMP JARDIN**, qui a pour but de favoriser la réinsertion sociale de jeunes en difficulté en les faisant participer à diverses activités en milieu agricole, s'est déroulé à l'automne 2001. Une subvention de 14 260 \$ versée par Emploi-Québec a permis d'embaucher un chargé de projet.

EMPLOI ÉTUDIANT – Mme Véronique Cloutier, étudiante, a récemment été engagée, grâce à des fonds octroyés par Développement économique Canada, comme **COMMIS À L'ARCHIVAGE** aux bureau du Comité ZIP pour une période de huit semaines.

Le **FOSSÉ PISCICOLE** aménagé en 2000 dans la **RIVIÈRE YAMACHICHE** a été prolongé de 150 mètres en 2001. Les travaux, réalisés pour une somme de 22 600 \$ remise par la Garde côtière canadienne, ont été complétés au mois d'août. Les berges du fossé ont par la suite été revégétalisées.

LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE LA FAUNE (FQF) INNOVE AVEC SON PROJET DE RÉINTRODUCTION DU BAR RAYÉ –

La Fédération québécoise de la faune, en collaboration avec le Comité ZIP du lac Saint-Pierre et le Comité ZIP les Deux Rives, a tenu une rencontre d'information concernant le projet de réintroduction du bar rayé au lac Saint-Pierre. Les effectifs du bar rayé ont diminué de façon importante à partir du début des années 50 et les dernières captures à la pêche sportive ont été répertoriées en 1968. Le bar rayé, qui faisait autrefois la joie des pêcheurs, entre autre à cause de sa combativité, a été déclaré officiellement disparu des eaux du Saint-Laurent en 1996. Le projet de réintroduire l'espèce découle de la phase III du Plan d'action Saint-Laurent. Des individus seront prélevés à cette fin dans la rivière Miramichi, au Nouveau-Brunswick. Les tout premiers bars seront ensemencés de façon symbolique au mois de juillet 2002 dans le cadre de la fête de la pêche. La FAPAQ prévoit la production de l'espèce en pisciculture dans le but de poursuivre les ensemencements sur une dizaine d'années. Il sera intéressant de suivre les résultats découlant de ces démarches.



Photo : site internet du Biodôme de Montréal

Le bar rayé vit en eau salée et effectue des migrations pour aller se reproduire en eau douce. Ce poisson est une espèce indigène de la côte est de l'Amérique du Nord.

La phase I du **PROJET MARAIS NOIR** a été complétée avec succès et le rapport final a été déposé. Nous attendons actuellement une réponse concernant l'attribution d'une subvention pour entamer la deuxième phase du projet, soit la partie aménagement.

Les inventaires réalisés au Marais noir nous ont permis d'y observer un nombre élevé d'espèces d'oiseaux. Soulignons la présence marquée de la **paruline des ruisseaux** sur le territoire étudié. Cet oiseau semble attiré au centre de l'Érablière argentée par le marais à céphalanthe occidental, un arbuste des lieux marécageux.



Édition :
le Comité ZIP du lac Saint-Pierre

Rédaction et mise en page :
Claudia Prud'homme, biologiste
Révision des textes :
Jacinthe Bourgeois, coordonnatrice

Pour en savoir plus, ou pour devenir
membre :

100 avenue Saint-Jacques
Louiseville (Québec) J5V 1C2

Tél. : (819) 228-1384
Télec. : (819) 228-1385

ziplsp@aei.ca
www.comiteziplsp.org